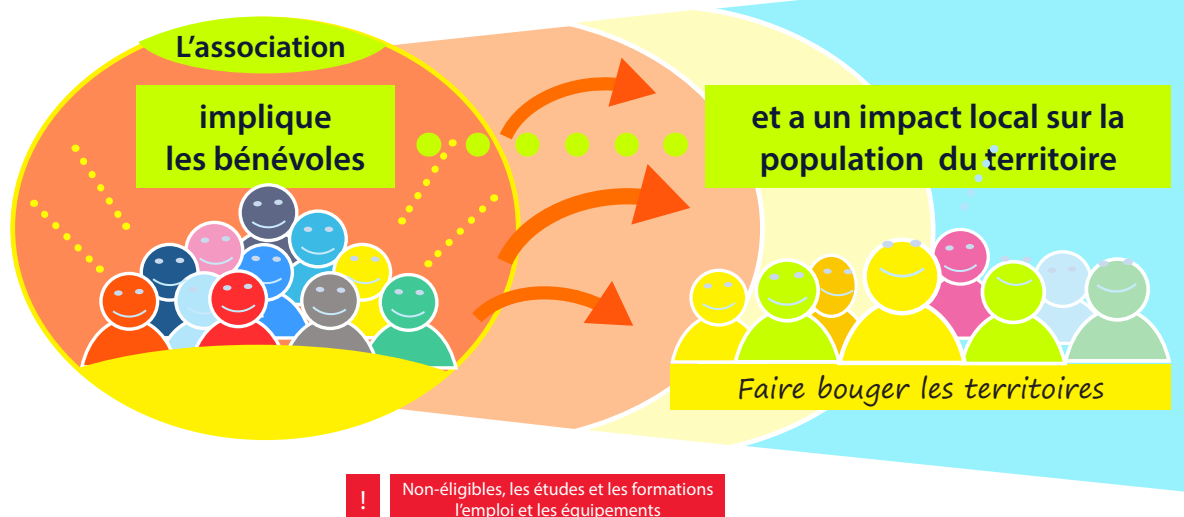


Est-ce que je peux candidater au FDVA 2 ?

Une action peut relever du FDVA2 si ...



Une manifestation « hors compétition » qui anime le territoire, portée par des bénévoles et qui va au-delà des adhérents.

Une manifestation sportive d'envergure qui mobilise des bénévoles tout au long de l'année. Elle permet de faire rayonner le territoire au-delà de la seule manifestation sportive.

Exemple : un club de foot organise tout au long de l'année des manifestations au-delà de son sport à destination du tout public. Il anime la vie de sa commune notamment sur les territoires ruraux, (bénévolat à valoriser dans le dossier)

Ces demandes peuvent relever du FDVA 2 mais doivent être argumentées à la fois sur l'animation du territoire et sur l'engagement, la mobilisation, la valorisation des bénévoles (bénévoles = ensemble des personnes qui aident le club qu'elles soient adhérentes ou pas)

Ne relève pas du FDVA une action de ...

Cliquer sur le mot correspondant à votre projet pour identifier quel est votre interlocuteur

Sport-santé

Sport de haut niveau

Soutien à l'emploi

Soutien « classique » aux clubs, aux ligues et comités départementaux

Achat du matériel pour la pratique des adhérents et le club

Organisation une compétition sportive

Les actions ciblées sur les adhérents ne relèvent pas du FDVA2.
 Les actions de formations ne relèvent ni de l'ANS part territoriale ni du FDVA 1 formation

Les projets ci-dessous ne relèvent pas du FDVA2

Type de projet	Dispositif	Contact
■ Un projet sport-santé •la santé des sportifs (soutien aux centres médicaux sportifs) •la santé par le sport, dont les personnes en situation de handicap	Enveloppe régionale » sport-santé » de la DRAJES.	Pôle sport de la DRAJES Référent contact : alexandre.morel@ac-rennes.fr 
■ Un projet de prévention - des noyades (aisance aquatique et j'apprends à nager) - SNAA - lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) - savoir rouler à vélo (SRAV)	ANS « part territoriale » Priorité pour les associations en QPV, ZRR.	DRAJES pour les projets de ligue ou CR ou SDJES pour les autres projets. Contacts DRAJES : Gaëlle Regnier SNAA/SRAV Gaëlle.Regnier@ac-rennes.fr  lutte contre les VSS Thierry Watterlot Thierry.Watterlot@ac-rennes.fr 
■ Une demande de soutien à l'emploi		DRAJES ou SDJES selon l'envergure de l'association. Contacts DRAJES: Denis Steffanut Denis.Steffanut@ac-rennes.fr 
■ Soutien « classique » aux clubs, aux ligues et comités départementaux, sauf exceptions. Le soutien au développement de la fédération	Projet Sportif Fédéral (ANS)	Fédérations sportives

Type de projet	Dispositif	Contact
■ L'organisation d'une compétition sportive Le sport de haut niveau L'achat du matériel pour la pratique des adhérents et le club (ordinateurs, imprimantes, barnums, tenues de sport) Le financement des prestations en vue de produire des visuels de communication La création d'un site internet pour valoriser le club Les voyages sportifs, le sport de haut niveau, les clubs de supporters		
■ Des travaux, équipements importants pour votre club	ANS équipement	Contact DRAJES : Nicolas.Briand Nicolas.briand2@ac-rennes.fr
Une demande de subvention effectuée dans le cadre d'un autre dispositif n'implique pas obligatoirement un financement		

Infos et contacts

Retrouvez l'appel à projets 2025 complet, les vidéos de présentation et les tutos Le compte asso sur le site web

<https://www.ac-rennes.fr/fdva>



Votre Service départemental Jeunesse, Engagement et Sports

■ Côtes d'Armor (SDJES 22)

Claire.Herve1@ac-rennes.fr 02 96 75 91 04

■ Finistère (SDJES 29)

ce.fdva2finistere@ac-rennes.fr 06 02 11 41 48

■ Ille & Vilaine (SDJES 35)

ce.sdjes35-vieassociative@ac-rennes.fr
02 21 67 93 94

■ Morbihan (SDJES 56)

ce.sdjes56-vieassociative@ac-rennes.fr 02 56 63 71 37

Pour les demandes interdépartementales :

■ DRAJES de Bretagne

ce.drajes.jepva@ac-rennes.fr 02 99 25 10 20

